

SANTÉ DURABLE

—
ANCRÉE
SUR DE SOLIDES
ASSISES



ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL
2018-2019

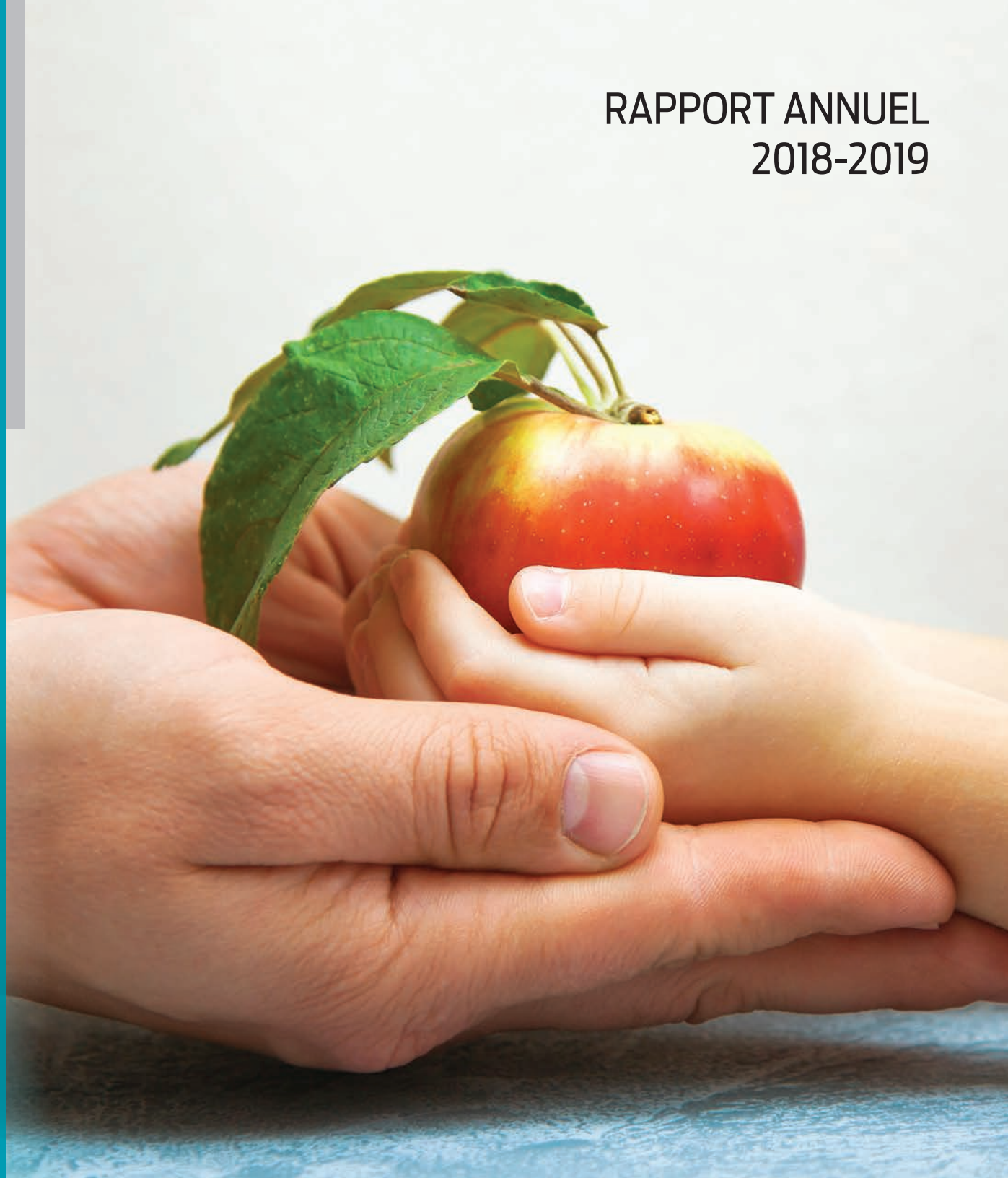
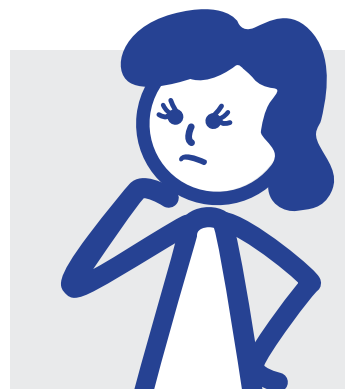


Table des matières

Mot de la présidente	4
Mot de la direction générale	5
Profil des membres de l'ASPQ	7
Prix hommage ASPQ	8
Produits, services et moyens amaigrissants.....	10
Intimidation à l'égard du poids dans les écoles primaires du Québec	12
Substances psychoactives (alcool - cannabis)	13
Coalition Poids	16
Coalition Tabac	22
Informations financières	25
Conseil d'administration	26



Mot de la présidente



Perspectives d'avenir

L'exercice 2018-2019 annonce pour l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) une ère de renouveau : c'est l'an UN, post soixante-quinzième anniversaire. Déjà engagée dans une réflexion sur son avenir, l'Association a procédé à de grands changements, entraînant dans son sillage de nombreux ajustements. L'ASPQ a notamment passé en revue sa gouvernance et assuré la cohésion de l'ensemble de ses projets.

Ainsi, nous avons accéléré la cadence de la mise en œuvre de notre projet de société : la Santé durable pour tous! Les travaux entourant sa réalisation se sont multipliés et se poursuivront au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Pour examiner de plus près les préoccupations du citoyen à l'égard de sa santé et de celle de la planète, nous allons mener un vaste sondage qui donnera ses fruits en janvier 2020. À la lumière de ses résultats, l'ASPQ sera plus apte à sensibiliser les citoyens, voire à les mobiliser autour des enjeux majeurs de santé durable pour ainsi faire de la prévention une priorité à tous les niveaux décisionnels de notre société.

D'autre part, au cours des prochaines années, l'ASPQ tient à diversifier ses sources de revenus afin d'assurer sa pérennité. Pour ce faire, elle travaille à mettre le secteur privé à contribution pour assurer le développement et la réalisation de multiples projets. L'ASPQ tient à témoigner sa plus grande reconnaissance à ses actuels bailleurs de fonds pour leur soutien, leur fidélité et leur engagement.

Reconnaissance

Les membres du conseil d'administration (CA) et ceux de l'équipe interne ont fourni cette année un effort particulier pour implanter avec succès une nouvelle organisation du travail. Ce fut une année bien remplie : merci aux membres du CA pour leur disponibilité, leurs judicieux conseils, leur contribution et leur affection face à l'organisation. Merci aussi à toute l'équipe interne, qui a vécu des moments ardues et qui a fait preuve de beaucoup de résilience. Toutes et tous ont fourni un travail d'une qualité exceptionnelle et d'un grand professionnalisme dont nous sommes très fiers.

Enfin, merci à vous, chers membres! Continuons de travailler ensemble dans le but de vivre plus en santé, plus longtemps, dans un environnement plus sain et plus sécuritaire, dès maintenant et pour les années à venir!

Lilianne Bertrand, MBA

Mot de la direction générale

Agir comme accélérateur d'un mieux-être collectif

En s'appuyant sur ses 75 années d'histoire, l'ASPQ a continué à assumer et bien camper son positionnement de catalyseur et de porte-voix en matière de santé durable pour tous. Pour qu'une telle intention prenne forme et perdure, il devenait impératif de rassembler toutes les parties prenantes autour de cette vision. Cela inclut particulièrement l'engagement de toute l'équipe de l'ASPQ et de sa Coalition Poids envers le projet de Vision Santé durable.

Une organisation tournée vers l'avenir

Tout au long de l'exercice 2018-2019, l'ASPQ a maintenu le cap sur sa vision de santé durable. Elle a simultanément réussi à consolider ses acquis et à innover dans l'implantation d'une structure adaptée aux nombreux défis que l'avenir lui réserve. Celle-ci met à profit les qualités professionnelles complémentaires de ses équipes de travail et crée ainsi une meilleure synergie.

La société québécoise est en constante évolution et suit ainsi la tendance mondiale. La priorité de l'ASPQ demeure celle de regrouper citoyens et partenaires pour faire de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie une réelle priorité. À cela s'ajoute tout le travail de veille, de sensibilisation, d'information et d'influence auprès de diverses instances; le tout s'inspirant des meilleures pratiques et s'appuyant sur des connaissances scientifiques.

À la lecture du présent rapport annuel, vous serez à même de constater tout le travail accompli ainsi que les réalisations qui en découlent. Ces nombreuses actions et réalisations ont contribué à accroître de façon significative la reconnaissance de l'ASPQ à l'échelle du Québec, ailleurs au Canada, de même qu'à l'étranger.

Remerciements

Je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour remercier chaleureusement l'apport de tous les employés de l'ASPQ, ceux et celles de la Coalition Poids, ainsi que de la Coalition Tabac, ces derniers ayant été des nôtres jusqu'en avril dernier. Un merci tout particulier va au conseil d'administration qui nous oriente et veille au grain, à nos membres et partenaires, ainsi qu'à nos bailleurs de fonds. Sans l'apport et le dévouement de toutes ces personnes, une telle aventure serait impossible.



François Béchard, directeur général intérimaire





Profil des membres

Parlons des membres de l'ASPQ, de ses partenaires et de ses abonnés sur les réseaux sociaux.

Membres : 140

Cette famille de bâtisseurs de santé durable est issue de citoyens provenant d'horizons multiples : municipal, scolaire, universitaire, santé publique, recherche, affaires, environnement, nutrition, activité physique, sans oublier la société civile.

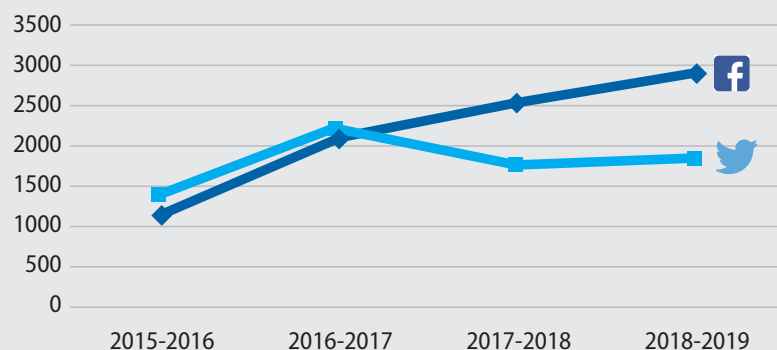
Appuyeurs et collaborateurs : plus de 1600

L'Association pour la santé publique du Québec compte sur l'appui de plusieurs regroupements, associations, municipalités, fédérations en plus d'un millier d'individus.

Médias sociaux

- ❑ 370 publications Facebook.
- ❑ 392 gazouillis sur Twitter.

Abonnés des réseaux sociaux ASPQ



Facebook

2 963
abonnés

LinkedIn

366
abonnés



Twitter

1 833
abonnés



Prix hommage ASPQ

Prix Jean-Pierre-Bélanger

Géographe de formation, **Robert Pampalon** a publié plusieurs ouvrages et quantité d'articles scientifiques. Ses travaux visaient à développer des connaissances et à fournir aux décideurs des outils d'évaluation et de gestion. Retraité depuis peu, il est le père de l'indice de défavorisation matérielle et sociale (indice Pampalon) qui a pour objectif de soutenir la planification de la santé et du bien-être. Cet indice peut servir à des fins de surveillance des inégalités sociales, d'évaluation des services, d'élaboration de politiques et de programmes, et d'allocation des ressources.



Mention coup de cœur

Olivier Bernard, dit Le Pharmacien, a reçu la mention Coup de cœur afin de souligner l'importance de sa contribution au rayonnement de la santé durable et de la prévention par l'éducation. Son travail de vulgarisation scientifique, de démocratisation de la médecine et de la pseudoscience est unique.



Prix Distinction Santé durable - catégorie affaires – entreprise

Madame **Judith Cayer** de Bâtiment 7 a accepté le prix Distinction Santé durable, catégorie Affaires-Entreprises 2018. Le collectif Bâtiment 7 innove et se compose d'entrepreneurs sociaux qui ont décidé de créer des services et des emplois par le biais d'une sorte de bulle autogérée, dans un modèle d'affaires coopératif.



Prix Distinction Santé durable - catégorie communautaire

Les Cercles de Fermières du Québec comptent quelque 34 000 membres, impliquées dans leur communauté. Elles demeurent les gardiennes du patrimoine culinaire et artisanal qu'elles transmettent notamment par leurs livres de recettes. Leur bénévolat est actif et fait du bien partout dans les communautés.



Elles viennent en aide aux hôpitaux et aux plus démunis; elles amassent notamment des fonds pour la Fondation OLO, qui aide les futures mamans de milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé ainsi que pour la Fondation Mira, une œuvre humanitaire dont plusieurs personnes dépendent pour vivre de façon autonome. **Suzanne Duchesneau**, présidente du Cercle a accepté ce prix.

Prix Distinction Santé durable

- catégorie arts et culture

Très préoccupé par l'avenir du français, **Sébastien Fréchette**, alias Biz, a rappelé que le Québec était une société analphabète à 50 %. Lors d'une entrevue, il a mentionné que : « Dans une société comme la nôtre où l'information et la communication sont la base du travail, ça cause une classe de laissez-pour-compte. Si j'étais premier ministre, mon premier ministère serait celui de l'éducation, plus que celui de la santé même, parce qu'une société éduquée est plus en santé. »



Prix Distinction Santé durable

- catégorie municipale

Monsieur **Martin Murray**, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, a reçu le prix Distinction Santé durable, catégorie municipale, afin de récompenser le souci environnemental durable de son administration. Sa municipalité est l'une des premières à avoir adopté une politique de ville nourricière qui agit sur les cinq axes du système alimentaire (la production, la transformation, la distribution, la consommation et la gestion des matières résiduelles) afin d'assurer la durabilité de ce système essentiel à toute collectivité.



Prix Distinction Santé durable

- catégorie développement durable

Auteur de *Planète Cœur*, **Dr François Reeves**, cardiologue d'intervention et professeur agrégé de médecine à l'Université de Montréal avec affectation conjointe au Département de santé environnementale, revendique un air propre et une terre propre.

Selon lui, l'environnement ne peut plus être négligé lorsqu'il s'agit de santé publique. Il affirme aussi que l'environnement et l'air que l'on respire sont des facteurs majeurs dans la détérioration de la santé : « La pollution atmosphérique est le tueur numéro 1 dans le monde. »

Prix Distinction Santé durable

- catégorie média

Son travail incessant de promotion d'une alimentation bonne pour notre santé et pour celle de la planète a valu à **Bernard Lavallée**, dit Le nutritionniste urbain, cette reconnaissance. Selon lui, informer, c'est éclairer; c'est transmettre le savoir;

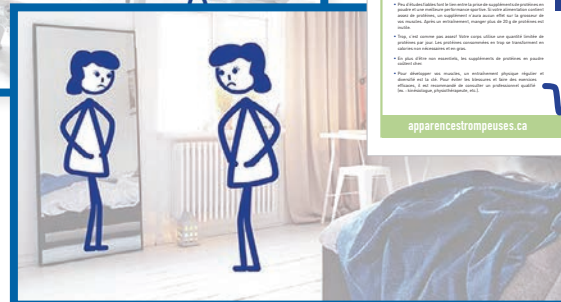
c'est éveiller les consciences et stimuler l'esprit critique. L'alimentation durable, l'agriculture urbaine, le marketing alimentaire, l'environnement et les comportements alimentaires l'enthousiasment. Il déteste parler de calories et de perte de poids. Il se tient loin des discours culpabilisants et nous rappelle que « le pouvoir est dans notre fourchette. »



Produits, services et moyens amaigrissants

Méfiez-vous des apparences trompeuses !

La campagne de sensibilisation **Méfiez-vous des apparences trompeuses!** vise les adultes (hommes-femmes) âgés de 18 à 35 ans et se décline sous forme d'un microsite Web permettant aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de la santé d'y trouver leur compte. Sept vidéos animées dénoncent les pratiques douteuses de l'industrie de la gestion de poids et apportent des pistes de réflexion et de solutions. Elles invitent les consommateurs à être plus vigilants et méfiants face aux promesses insistantes et souvent irréalistes de l'industrie. Les internautes trouveront sur le site apparencetrompeuses.ca une mine de renseignements utiles au sujet des produits, services et régimes minceur ainsi que des produits pour muscler. La campagne sera officiellement lancée en octobre 2019.



2018
2019

Recension des écrits

Une recension des écrits, en cours de réalisation, illustrera les diverses stratégies marketing permettant à l'industrie de l'amaigrissement de rejoindre son public cible de prédilection, les femmes.

Guide média

L'ASPQ a publié un guide visant à informer les médias sur les conséquences néfastes des publicités de l'industrie de la gestion du poids sur la santé physique et mentale des consommateurs et sur leur rôle. **Sachez reconnaître les publicités trompeuses de produits, services et moyens amaigrissants !** s'adresse aux directions du service des ventes et aux représentants commerciaux des médias imprimés, notamment, et les aide à reconnaître les fausses promesses de l'industrie de l'amaigrissement afin de ne pas diffuser des publicités ne respectant pas les lois et normes en vigueur.



Étude exploratoire qualitative

L'étude intitulée **J'aimerais perdre 4 à 5 kilos. Que me conseillez-vous?** découle d'un projet de stage de deux

étudiantes belges (Hélène Poorteman et Fany Panichelli) de l'Université catholique de Louvain et s'inscrit dans le cadre de leur maîtrise en sciences de la santé publique. Le stage, d'une durée de 21 jours, a eu lieu à l'automne 2018.

Vigie médiatique et dénonciations

L'ASPQ intervient dans les médias traditionnels et les médias sociaux afin d'informer et de sensibiliser la population face aux risques engendrés par les produits, services et moyens amaigrissants (PSMA); elle met aussi en cause la responsabilité de cette industrie dans la problématique du poids.

De plus, l'ASPQ effectue une revue de journaux afin d'observer la fréquence des publications de publicités de PSMA. Chaque nouveau PSMA répertorié est analysé et, le cas échéant, une plainte est déposée à Santé Canada ou au Bureau de la concurrence du Canada. Cette année, l'ASPQ a déposé une dizaine de plaintes.

Comité d'experts-conseils PSMA – Investigation M3 : Étude de cas Zuccarin Diet

Un comité d'experts-conseils a été mis sur pied pour analyser et documenter les PSMA avec un potentiel de dangerosité.

Zuccarin Diet™, fabriqué et mis en marché par l'entreprise suédoise New Nordic Inc., a été le premier produit de santé naturel analysé. Sa forte présence médiatique dans les journaux et le fait que l'OPC a entrepris des démarches légales pour porter ce cas devant les tribunaux ont justifié le choix de *Zuccarin Diet™*.

Ceci a permis de fournir un argumentaire fondé sur la science afin de porter plainte auprès des instances, fédérale (Santé Canada) et provinciale (Office de la protection du consommateur - OPC).





L'intimidation se définit comme étant tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées. L'intimidation à l'égard du poids vise les personnes ayant un poids différent des standards jugés acceptables et normaux par la société (personne maigre, personne en embonpoint ou obèse).

Intimidation à l'égard du poids dans les écoles primaires du Québec

L'ASPQ s'est penchée sur le problème de l'intimidation à l'égard du poids dans les écoles primaires au Québec. En 2013-2014, elle développait le projet sur la question de l'intimidation *La stigmatisation à l'égard du poids : un changement de regard qui peut faire toute la différence.*

En collaboration avec Annie Aimé, chercheure à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'ASPQ a poursuivi son action de lutte contre la stigmatisation à l'égard du poids en milieu scolaire, cette fois à l'école primaire.

Pour ce faire, l'ASPQ a réuni des experts en intimidation, poids et image corporelle et des représentants du milieu scolaire. Forte de cette expertise, l'ASPQ a élaboré une recension des pratiques cliniques, légales et éthiques les plus efficaces en lien avec l'intimidation par rapport au poids.

De plus, en collaboration avec Ipsos, elle a réalisé, en juin 2019, un sondage auprès de 1 005 parents québécois ayant un enfant de 6 à 12 ans inscrit dans une école primaire dans les 12 derniers mois, et portant sur l'intimidation à l'égard du poids en milieu scolaire.

Toujours dans le cadre de ce projet, l'ASPQ publiera, en décembre 2019, un guide pratique à l'intention des intervenants scolaires des écoles primaires du Québec : **Prévenir et contrer l'intimidation à l'égard du poids dans votre école.** Son objectif : contribuer à ce que les élèves du primaire, au Québec, puissent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire comme stipulé dans le plan d'action gouvernemental et le projet de loi n° 56.

La production du guide et la réalisation du sondage ont été rendues possibles grâce à une contribution financière du ministère de la Famille.

Substances psychoactives (alcool - cannabis)

Soutenir les efforts de prévention en matière de consommation d'alcool et de cannabis

En 2018-2019, l'ASPQ a consolidé ses assises et son pouvoir d'intervention dans les dossiers alcool et cannabis.

L'ASPQ agit comme acteur pivot au centre des stratégies gouvernementales, de l'action communautaire, de l'expertise scientifique et de l'implication citoyenne.

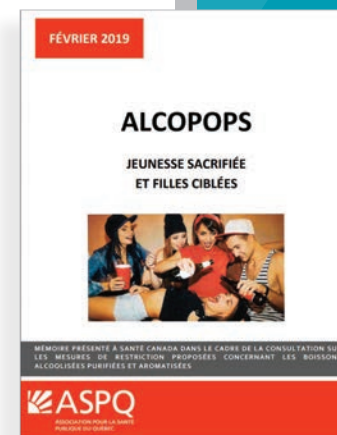
Ses activités s'inscrivent dans le sillon de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* et ont pour objectif la réduction des risques et des méfaits liés à l'usage des substances psychoactives pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité.

Le contexte législatif et social entourant les substances psychoactives est en constante évolution, fertile en rebondissements. La contribution de l'ASPQ est sollicitée tant au niveau provincial, fédéral, municipal qu'institutionnel.



Sommaire des activités pour 2018-2019

- Depuis décembre 2018, l'ASPQ siège au comité de travail de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la révision du Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques. En 2018-2019, elle a participé à huit rencontres.
- Au cours de l'année, l'ASPQ a produit trois mémoires concernant les substances psychoactives :
- **Alcopops : jeunesse sacrifiée et filles ciblées**, déposé dans le cadre d'une consultation fédérale sur un règlement visant à fixer à une consommation et demie par contenant la quantité d'alcool dans les boissons sucrées alcoolisées.
- **PL 2 : Une question de chiffres ou de prévention**. Réalisé en partenariat avec l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec (ASMPQ) dans le cadre des consultations sur le resserrement de l'encadrement du cannabis, ce mémoire a été présenté en commission parlementaire de l'Assemblée nationale en février 2019.
- **Commentaires conjoints au projet de Règlement sur les autres catégories de cannabis**, rédigé en collaboration avec l'ASMPQ, le Dr Richard Bélanger et le professeur Bastien Quirion.
- En janvier 2019, l'ASPQ a été invitée par Santé Canada à participer à une rencontre de consultation des intervenants sur le projet de modification du Règlement sur le cannabis pour y inclure les produits comestibles, les extraits et les produits topiques.

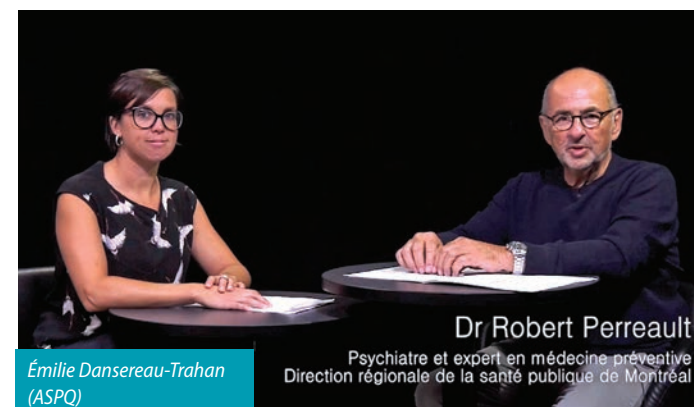




- **Revue de presse**
 - ❑ Plus de 200 abonnés.
 - ❑ Plus de 119 bulletins abordant les thématiques de l'alcool et du cannabis.
- **Publications** sur la consommation de substances psychoactives sur les médias sociaux :
 - ❑ 4 communiqués de presse sur l'alcool repris plus de 9 fois par d'autres médias.
 - ❑ 6 communiqués de presse sur le cannabis repris plus de 11 fois par d'autres médias.
- **Entrevues** – présence soutenue dans les médias et auprès des Québécois.es.
 - ❑ 11 demandes concernant l'alcool.
 - ❑ Plus de 32 demandes concernant le cannabis.
- **163 mentions de l'ASPQ** et de ses positions en matière de substances psychoactives.



- **Sondage Léger-ASPQ** auprès de 1 009 résidents du Québec, âgés de plus de 18 ans, publié en octobre 2018.
- **Conférences et vidéo informative**



- ❑ Participation à l'enregistrement d'une capsule vidéo *Conversation cannabis* produite par la DSP Montréal, novembre 2018.
- ❑ Participation au *National CNFASDP Symposium : Changing the Conversation* du Manitoba FASD Coalition, février 2019.

- ❏ Participation comme panéliste à l'atelier sur les enjeux du cannabis à l'UQAM, novembre 2018; à une rencontre sur les enjeux de la légalisation du cannabis à l'Université Concordia, mars 2019; ainsi qu'au Forum sur le cannabis et la santé publique 2019 organisé par le *Canadian Public Health Association*, avril 2019.
- ❏ Préparation d'une Journée thématique dans le cadre des Journées annuelles de santé publique, 2019 : *Produits additionnels du cannabis, les enjeux de la deuxième vague de la légalisation*.

• Comités d'experts

- ❏ Comité d'experts de l'ASPQ en alcool – 4 rencontres
- ❏ Comité d'experts de l'ASPQ en cannabis – 5 rencontres



De gauche à droite:
Dre Isabelle Samson (ASMPQ);
Dr Richard Bélanger,
Bastien Quirion, PH.D et
Me Marianne Dessureault (ASPQ)

• Principales recommandations de l'ASPQ

❏ Alcool

1. Limiter à un seul verre standard d'alcool les portions individuelles de boissons alcoolisées sucrées;
2. Fixer un prix minimum ajusté selon la concentration en alcool;
3. Mettre à jour la Stratégie nationale sur l'alcool;
4. Revoir le règlement encadrant la promotion et la publicité pour y inclure notamment des restrictions quant aux médias sociaux, aux promotions croisées et aux commandites d'événements.

❏ Cannabis

1. Investir dans des programmes de prévention et de sensibilisation;
2. Maintenir l'âge minimal de 18 ans pour l'achat, la possession et l'accès aux points de vente de cannabis;
3. Maintenir les restrictions actuellement en vigueur sur la consommation de cannabis sur les voies publiques;
4. Limiter la diversification des produits en encadrant la vente des produits dérivés du cannabis: limite de la concentration de THC, éviter les produits attrayants pour les enfants et interdire les boissons avec sucre ajouté ou contenant des édulcorants intenses contenant du cannabis.

Coalition Poids

Sommaire des activités

Depuis près de 13 ans, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) mobilise des acteurs autour d'actions prioritaires dans le but de hisser les problèmes liés au poids et les environnements favorables aux saines habitudes de vie en tête des priorités des décideurs. Elle mise sur les communications et déploie une série d'interventions publiques pour transformer la norme sociale et les milieux de vie.

Revendications

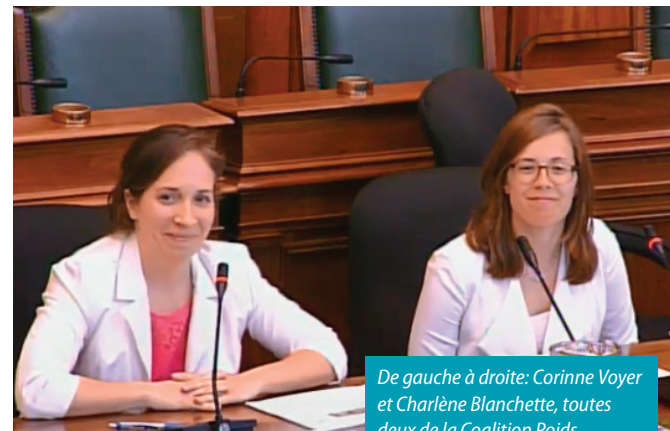
Pour la période 2018-2019, les priorités suivantes ont été identifiées :

- investir en prévention de l'obésité ;
- dénormaliser la consommation de boissons sucrées ;
- réclamer des politiques alimentaires qui facilitent les choix alimentaires sains et réduisent l'accès aux choix moins sains ;
- dénoncer les mauvaises pratiques de marketing alimentaire et réduire l'exposition à la publicité destinée aux enfants ;
- valoriser et soutenir le *Virage santé dans les écoles*, pour offrir des environnements favorables aux saines habitudes de vie ;
- inscrire des mesures favorables aux saines habitudes de vie dans les politiques, règlements et projets de loi des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

Ses activités de veille servent à surveiller les activités d'influence de l'industrie alimentaire, dénoncer les mauvaises pratiques et saisir les occasions pour faire connaître ses recommandations et ses positions à la population, aux partenaires et aux élus.



De gauche à droite: Anne-Marie Morel et Charlene Blanchette, toutes deux de la Coalition Poids



De gauche à droite: Corinne Voyer et Charlene Blanchette, toutes deux de la Coalition Poids

Sommaires des activités :

- 5 consultations publiques
- 4 mémoires
- 11 conférences données par la Coalition Poids
- 19 événements de formation et de réseautage
- 4 kiosques
- 9 infolettres
- 3 sondages
- 1 pétition

Partenaires

La Coalition Poids compte sur l'appui de 600 partenaires, dont plus de 130 organisations, issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique. L'équipe maintient également des échanges courants avec différents organismes canadiens et internationaux.

Comités

- Membre du comité avisé sur le retrait des boissons sucrées à Montréal
- Membre du jury pour les projets municipaux d'environnements favorables à une saine alimentation du *Défi Santé* de Capsana
- Membre du comité de planification du Sommet de Montréal, Physiquement Active
- Comités de travail du Lab-École sur :
 - l'offre alimentaire et approvisionnement ;
 - l'éducation alimentaire et culinaire.
- Séances de travail dirigées par Santé Canada sur :
 - la réglementation de la publicité destinée aux enfants ;
 - le Guide alimentaire canadien ;
 - les boissons sucrées.
- Membre du comité de direction de la Coalition canadienne Arrêtons la pub destinée aux enfants (*Stop M2K Coalition*)

Présence dans les médias

La Coalition Poids cumule près de 300 mentions dans les journaux, à la télévision et à la radio.

- 18 communiqués de presse
- 10 blogues
- 3 publications



Campagne électorale provinciale

Dans le cadre de la campagne électorale 2018, l'équipe a déployé des activités afin d'inscrire ses enjeux dans l'agenda politique et médiatique. La Coalition a ainsi développé deux nouvelles infographies permettant d'illustrer la problématique de l'obésité et des boissons sucrées, une section **Élections** sur son site web et 4 notes politiques.



Boissons sucrées

La consommation régulière de boissons sucrées est une préoccupation importante pour la Coalition Poids, considérant que ce comportement est répandu au Québec et qu'il contribue à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire.

Les mesures réclamées par la Coalition Poids visent à réduire la surconsommation de ces produits, notamment en :

- imposant une taxe dont les sommes seraient réinvesties en prévention;
- retirant l'offre de boissons sucrées des établissements publics (municipalités, écoles, hôpitaux);
- retirant la vente de boissons sucrées des pharmacies;
- apposant une mise en garde sur les contenants;
- interdisant le remplissage à volonté dans les restaurants.

Le 19 octobre 2018, la Coalition Poids a organisé un **symposium** réunissant une centaine de partenaires et de professionnels de la santé sur le thème **Réduire la consommation de boissons sucrées pour la santé et la planète!** L'objectif consistait à développer une compréhension inclusive de la problématique et à explorer des pistes de solutions prometteuses basées sur les connaissances scientifiques et expérientielles.



De gauche à droite:
l'honorable Ginette Petitpas
Taylor, ministre fédérale
de la Santé et Corinne Voyer

Politiques alimentaires

La Coalition Poids travaille auprès des différents paliers gouvernementaux pour favoriser l'adoption de mesures et de politiques qui facilitent des choix alimentaires sains. Dans le cadre de l'élaboration de sa *Stratégie en matière de saine alimentation*, Santé Canada a mené diverses consultations sur le *Guide alimentaire canadien*, l'étiquetage sur le devant des emballages et la publicité destinée aux enfants. La Coalition Poids a participé à tous ces travaux et à différentes rencontres.

Marketing alimentaire

Qu'il s'agisse de la publicité destinée aux enfants, des commandites sportives ou de l'emballage du produit lui-même, la population est constamment exposée à des messages publicitaires d'aliments de faible valeur nutritive, riches en graisses saturées, sucres ou sel, et particulièrement les enfants. La Coalition Poids surveille et documente les différentes stratégies de marketing et dénonce les mauvaises pratiques.



Publicités destinées aux enfants

Au Québec, même si la *Loi sur la protection du consommateur* interdit la publicité destinée aux enfants âgés de moins de 13 ans, il arrive que des compagnies alimentaires y contreviennent. C'est pourquoi

la Coalition a déposé auprès de l'Office de la protection des consommateurs **sept plaintes** relatives à des pratiques publicitaires.

Virage santé à l'école

L'école est un milieu privilégié pour promouvoir les saines habitudes de vie auprès des enfants et une alliée importante de la réussite éducative.

Quatre modèles de résolution, prêts à être utilisés et adaptés par les conseils d'établissement pour réclamer des changements, ont été créés :

- Être une école favorable à la saine hydratation
- Améliorer et planifier l'offre alimentaire lors des activités spéciales
- Récompenser les élèves sans nuire à la saine alimentation
- Maximiser le potentiel actif des récréations



Municipalité en santé

Les municipalités jouent un rôle important en matière de transformation des environnements, car leurs décisions ont un impact direct sur le mode de vie des citoyens. C'est pourquoi la Coalition Poids soutient et outille les municipalités dans l'adoption de politiques publiques et de mesures réglementaires favorables à la santé.

Cette année, la Coalition Poids a produit deux outils :

- Interdire la distribution gratuite de boissons énergisantes sur les lieux municipaux
- Quelques idées pour améliorer l'offre alimentaire dans les édifices publics



Campagne *J'ai soif de santé!*

En 2017, la Coalition Poids crée la campagne *J'ai soif de santé!* qui vise à promouvoir une saine hydratation en encourageant, normalisant et valorisant la consommation d'eau, particulièrement chez les enfants. L'objectif de cette campagne de marketing social consiste à bâtir des milieux de vie où l'eau est la boisson la plus accessible et attrayante. La campagne propose des actions et des outils misant sur une combinaison d'environnements favorables et d'acquisition d'aptitudes individuelles, tels que :

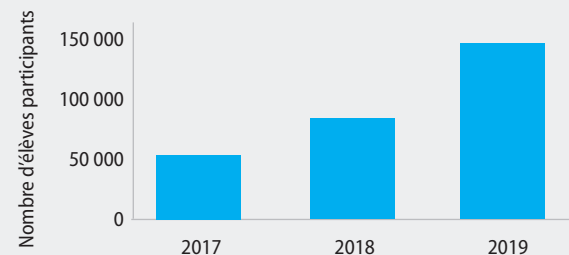
- des infographies illustrant des environnements favorables à la consommation d'eau;
- des fiches pour promouvoir le rôle modèle des intervenants gravitant autour de l'enfant;
- des défis et des activités éducatives et ludiques encourageant les enfants à boire de l'eau pour accompagner leur repas du midi;
- des guides d'accompagnement pour partager les bonnes pratiques et soutenir les intervenants lors de la réalisation des défis, tant pour leurs messages que leurs actions de promotion de l'eau;



- des activités pédagogiques pour les enseignant.e.s en éducation physique et à la santé;
- des modèles de résolutions pour les conseils d'établissement scolaire et les municipalités;
- des fiches pour les professionnels;
- des trucs pratiques pour la maison.

Cette année, la campagne a gagné en popularité et s'est implantée dans les écoles, les services de garde éducatifs à l'enfance, la maison, les municipalités et les camps d'été. Un ensemble d'outils, téléchargeables gratuitement, se retrouve sur le microsite soifdesante.ca.

Évolution du nombre d'élèves participants depuis la création du Défi Tchîn-tchîn



En plus de valoriser l'eau et de développer les connaissances des jeunes, la campagne propose un défi festif aux enfants dans les écoles préscolaire et primaire, les CPE et les garderies ainsi que les camps d'été.



Défi Tchîn-tchîn

En 2019, plus de 5000 éducateurs et éducatrices de toutes les régions du Québec et **plus de 105 000 élèves dans 585 écoles** y ont participé. Quelques écoles de communautés autochtones y ont participé aussi. Le Défi est réalisé en partenariat avec l'Association québécoise de la garde scolaire, lors de la 3e semaine de mars.

Défi Rigol'eau

À l'instar des écoles, près de 400 services de garde éducatifs à l'enfance, situés dans les 17 régions administratives du Québec,

Géolocalisation des services de garde éducatifs à l'enfance participants en 2019.



Géolocalisation des services de garde en milieu scolaire participants en 2019.

ont été rejoints. Ainsi, plus de **15 000 tout-petits** ont relevé le Défi Rigol'eau et ont été exposés à la campagne *J'ai soif de santé!*

Défi Tchîn-tchîn dans mon camp

En partenariat avec la Fondation Tremplin Santé, plus de 3300 animateurs et animatrices et près de **30 000 jeunes de toutes les régions du Québec** ont participé au Défi Tchîn-tchîn dans mon camp, du 8 au 12 juillet 2019.

J'ai soif de santé dans ma municipalité

Conçue en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière et le Plateau Lanaudois intersectoriel, l'initiative *J'ai soif de santé dans ma municipalité* vise à faciliter la consommation d'eau dans les lieux publics en favorisant le repérage rapide des points d'eau gratuits par les citoyens. Elle a également pour but de rendre l'eau de l'aqueduc plus attrayante en faisant sa promotion et en embellissant les fontaines d'eau. *J'ai soif de santé dans ma municipalité* a été lancé à Mascouche, à l'occasion du Mois de l'eau en juin 2018. Un an après son lancement, 25 municipalités ont joint l'initiative *J'ai soif de santé dans ma municipalité* pour promouvoir leurs points d'eau gratuits.



Coalition Tabac

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac a été parrainée par l'ASPQ depuis ses débuts en 1996. Or, depuis 2015, l'ASPQ a redéfini sa mission et sa vision autour du concept de santé durable pour tous, qui vise notamment à faire émerger une nouvelle économie de la prévention. Cette vision de la prévention comme un bien collectif ainsi qu'un actif social et économique requiert la mobilisation des acteurs de toutes les sphères de la société. Pour ce faire, il importait pour l'ASPQ d'entamer en 2018 un repositionnement et une harmonisation de l'ensemble de ses projets ainsi que de leurs activités respectives de communication et de promotion, notamment afin de placer le citoyen au cœur de toutes les décisions.

Ainsi, en vue de préserver la spécificité de la Coalition Tabac et de lui permettre de poursuivre ses activités y compris ses efforts de mobilisation dédiés à la lutte antitabac, l'ASPQ a accepté son transfert vers un autre organisme, ce qui s'est concrétisé en avril de cette année. L'ASPQ souhaite à l'équipe de la Coalition Tabac la pérennité de son succès maintenant qu'elle est parrainée par l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ).

Mesures fiscales

Cette année, la Coalition a continué de s'activer sur les questions fiscales associées au tabac, dont l'absence de hausse de la taxe sur le tabac dans le cadre des cinq derniers budgets provinciaux, et de documenter la segmentation des prix des marques de cigarettes qui mine l'impact de la taxation. La Coalition a également commandité un important sondage qui montre à quel point les Québécois sont mal informés sur les questions de

contrebande et de taxation. En plus de réitérer ses demandes en lien avec l'augmentation de la taxe provinciale sur le tabac et d'exposer la marge exploitée par l'industrie, la Coalition réclame l'instauration d'une politique de prix pour le tabac — mesure qui interpelle de plus en plus les chercheurs et qui bénéficie de l'appui de la majorité des Québécois, tout comme la hausse de la taxe-tabac.

Monitoring des prix des cigarettes

À la lumière des informations recensées dans le cadre du projet de recherche sur les prix du tabac et d'autres activités de la Coalition, il est clair que les programmes de performance

ou d'incitatifs menés auprès des détaillants et liés à la vente ou au prix de vente des cigarettes se poursuivent. Ces derniers encouragent la vente de produits de tabac et de vapotage à des prix peu élevés en jouant sur des variations de prix dans le temps, d'un quartier à l'autre et selon les marques. Cette pratique est toutefois interdite, comme stipulé à l'article 21.1 de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme. La Coalition entend sensibiliser les intervenants-tabacs du réseau des Organisations non gouvernementales (ONG), de la santé publique ainsi que des chercheurs concernés et leur fournir des pistes prometteuses pour contrer ces stratagèmes.



Standardisation de l'emballage et de l'apparence des produits du tabac

Plus de cinq ans après la première sortie de la Coalition revendiquant l'emballage neutre au pays et à la suite de nombreux gestes posés par une multitude de partenaires d'à travers le pays — dont la majorité provient du Québec — la communauté de la lutte contre le tabac a pu se réjouir en mai dernier de la publication finale du règlement fédéral standardisant les emballages des produits du tabac ainsi que l'apparence des produits eux-mêmes. Ce dénouement heureux représente le point culminant de nombreuses campagnes et d'un travail de longue haleine de la Coalition auprès des jeunes et des parlementaires fédéraux.

Le règlement canadien est le seul au monde à interdire les cigarettes minces et ultraminces et à imposer le format du gros (vieux) paquet coulissant (à tiroir) : ce format offre une surface accrue permettant d'afficher plus clairement les messages de mises en garde qui consistent à dire que fumer est mauvais pour la santé et peut causer des ravages ailleurs que dans les poumons. L'actuel règlement canadien représente, à ce jour, l'encadrement des emballages de tabac le plus sévère au monde.

Nul doute qu'il s'agit d'une victoire retentissante pour la santé publique et d'une énorme défaite pour l'industrie du tabac, qui, pour combattre la mesure, a déployé tous les moyens mis à sa disposition et auxquels la Coalition a activement fait contrepoids au cours des dernières années.



Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition-tabac



Impact de la législation par le fédéral des produits de vapotage et de leur promotion

Depuis son dépôt devant le Sénat en 2017, la Coalition entretenait d'importantes réticences envers le laxisme des dispositions, encadrant la promotion des produits de vapotage, prévues par le projet de loi S-5. La promotion sous azimuts de ces produits alimente non seulement un risque qu'ils soient popularisés auprès des jeunes et des non-fumeurs, mais vient aussi compliquer l'application de la loi québécoise qui comporte des mesures beaucoup plus restrictives, mesures qui sont justement contestées devant les tribunaux par l'industrie du vapotage.

En fait, un jugement de la Cour supérieure du Québec rendu public en mai dernier a déclaré inopérantes les dispositions de la loi québécoise restreignant la publicité en faveur des produits de vapotage avec nicotine ainsi que l'interdiction du vapotage à l'intérieur des boutiques spécialisées, citant entre autres l'encadrement plus permissif du fédéral. La Coalition a immédiatement demandé au gouvernement du Québec d'en appeler du jugement et, quelques semaines plus tard, a applaudi la décision du gouvernement en ce sens. La Coalition a par ailleurs coordonné plusieurs sorties conjointes avec



VAPOTAGE DANS LES ÉCOLES: UN FLÉAU

*Um solupcion re cum voloporo
reribusam re odionse volor
at occupas*



Le jugement sur le vapotage fait réagir

Une coalition antitabac somme Québec de faire appel

AGENCE QM | Le gouvernement du Québec doit « aller plus loin » dans son appel à la justice pour faire passer la loi sur le tabac, réclame la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Dans sa décision rendue vendredi, le juge Donald Desautels a déclaré les lois et règlements relatifs au tabac de 2015 visant à réduire la consommation de tabac, qui ne permettent pas aux consommateurs d'être libres de leur choix de consommation de tabac, et a ordonné au gouvernement de passer la loi sur le tabac.

« Le tribunal ne semble pas avoir tenu compte du phénomène du vapotage », a déclaré l'un des membres de la Coalition, M. P. Drouin, président de la Coalition.

« Bien que les produits de vapotage soient moins nocifs que les produits du tabac, il importe de procéder avec pré-

caution et de tout faire pour protéger les jeunes contre le marketing de produits qui engendrent une dépendance et des effets à long terme sur la santé. Les effets à long terme sur la santé sont incertains », a-t-elle ajouté.

Le juge Desautels a également déclaré que certaines dispositions « violent la liberté d'expression » et ont ordonné au gouvernement de passer la loi sur le tabac.

« Il y a des dangers de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et de la loi sur le tabac », a-t-elle ajouté.

« Il y a des dangers de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et de la loi sur le tabac », a-t-elle ajouté.

« Il y a des dangers de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et de la loi sur le tabac », a-t-elle ajouté.

« Il y a des dangers de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et de la loi sur le tabac », a-t-elle ajouté.

et recommandations, la Coalition a chaque fois mobilisé ses partenaires pour qu'ils en fassent autant.

Surveillance et responsabilisation de l'industrie

Bien qu'elle ne soit pas directement impliquée dans les actions juridiques, la Coalition cherche à favoriser des aboutissements gagnants pour la santé publique en lien avec les recours collectifs et les poursuites des provinces pour le recouvrement des coûts associés aux soins de santé attribuables au tabagisme (celle du Québec réclame à elle seule 60 milliards de dollars). Ces poursuites ont le potentiel de contraindre l'industrie à changer ses façons de faire. Voilà pourquoi la Coalition est sortie publiquement pour interpellier le gouvernement du Québec à contester les décisions issues du tribunal ontarien permettant aux trois grands fabricants de tabac canadiens de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), en vue d'éviter de payer les dommages et intérêts aux victimes des cigarettes découlant d'un jugement unanime rendu par la Cour d'appel du Québec le 1^{er} mars dernier.

Suspension des procédures contre les cigaretteurs

Cette décision annule le versement de l'argent aux victimes pour le moment

STÉPHANE BARRIN
LA PRESSE CANADIENNE

Alors que les Québécois rendent hommage au tabac, venant tout juste d'être confirmés d'un jugement de 1,5 milliard de dollars, l'un des cigaretteurs canadiens, FTI Mac's, a obtenu une suspension des procédures de justice pour le moment.

Cette protection, demandée en Ontario et accordée par la Cour supérieure de cette province, a plusieurs effets: l'un d'entre eux est de suspendre les procédures dans les actions collectives au Québec jusqu'en avril, comme les trois cigaretteurs impliqués, même si l'industrie a demandé une telle protection contre leurs propres créanciers.

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »

« C'est inhabituel et inusité », a fait valoir en entrevue M^{re} Philippe Trudel, l'un des avocats représentant les victimes du tabac, en préambule de sa décision. « Il n'y a rien de tel dans le processus de justice. »



Informations financières

BILAN

	2018-2019	2017-2018
ACTIF	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	296 081	1 146 915
Placements à court terme		231 154
Débiteurs et autres actifs à court terme	210 215	226 765
Dépôt de garantie	4 546	4 546
	510 842	1 609 380

ACTIF À LONG TERME

Placements réservés	148 917	146 170
Immobilisations corporelles et actif incorporel	19 046	16 319
	167 963	162 489
Total de l'actif	678 805	1 771 869

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs	170 654	160 350
Apports reportés	191 675	1 180 619
Total du passif	362 329	1 340 969

ACTIF NET

Investis en immobilisations et actif incorporel	19 046	16 319
Affectés au fonds de prévoyance	24 423	146 170
Non affectés	273 007	268 410
	316 476	430 899
Total de l'actif net et du passif	678 805	1 771 868

ÉTATS DES RÉSULTATS

PRODUITS

Subventions	1 461 503	1 442 341
Autres produits	125 702	127 610
Dons et cotisations	13 630	46 347
Revenus d'intérêts	11 845	8 031
	1 612 680	1 624 329

Charges

Salaires et honoraires	1 238 996	1 276 780
Communications et sondages	206 341	82 557
Administration	88 650	126 198
Loyers et charges locatives	68 500	66 724
Participation comités et conférence (inscriptions, déplacements & per diem)	33 268	48 270
	1 635 754	1 600 529
Insuffisance des produits sur les charges	-23 074	23 800

Les états financiers 2018-2019 complets, audités par la firme Samuel Avendano Cruz, SACC inc., sont disponibles sur demande.

Conseil d'administration

Lilianne Bertrand / présidente
France Biron / administratrice
Charles Boudreau / trésorier
James Chauvin / administrateur
Kalula Kalambay / administrateur
Robert Lafond / administrateur
France McKenzie / secrétaire
Marie-Claude Pelletier / administratrice
Louise Soulière / vice-présidente

Direction

Lucie Granger / directrice générale, ASPQ – juillet 2019
François Béchard / directeur général intérimaire
Flory Doucas / codirectrice et porte-parole, Coalition Tabac
Heidi Rathjen / cofondatrice et codirectrice Coalition Tabac
Corinne Voyer / directrice, Coalition Poids

Équipe

Jean Alexandre / responsable des communications et de la collecte de fonds, ASPQ
Claude Bédard / adjointe à la direction générale et responsable des réseaux sociaux, ASPQ
François Bélanger / agent de communication, Coalition Tabac
Charlène Blanchette / analyste-recherchiste, Coalition Poids
Clara Couturier / analyste-recherchiste en politiques publiques, Coalition Poids
Émilie Dansereau-Trahan / spécialiste des substances psychoactives – février 2019
Marianne Dessureault / analyste en politiques publiques –
porte-parole substances psychoactives, ASPQ
Aïssatou Fall / agente de recherche, Coalition Poids
Yves G. Jalbert / spécialiste de contenu – porte-parole PSMA, ASPQ
Isabelle Létourneau / chargée de projet, TSAF : en parler pour mieux agir, ASPQ
Anne-Marie Morel / conseillère aux politiques publiques, Coalition Poids
Marc-André Parenteau / analyste aux politiques publiques, Coalition Poids
Yannick Prévost / adjoint finance, comptabilité, administration
David Schöpfer / ASPQ – août 2019

Stagiaires

Catherine Cyr / stagiaire à la maîtrise en nutrition publique (4 mois)
Fanny Panichelli / stagiaire à la maîtrise en sciences de la santé publique (21 jours)
Hélène Poorteman / stagiaire à la maîtrise en sciences de la santé publique (21 jours)
Kristina Rozenblit / stagiaire au baccalauréat en nutrition (5 semaines)
Christelle Younes / stagiaire à la maîtrise en santé publique (4 mois)

Comité scientifique, journée thématique JASP 2018 : Pesticides dans l'alimentation et l'eau potable au Québec, éveiller l'attention!

Responsables

Yves G. Jalbert, Ph. D., spécialiste de contenu, Association pour la santé publique du Québec

Louise Vandelac, Ph. D., professeure titulaire, Institut des sciences de l'environnement et département de sociologie, Cinbiose, et directrice du Collectif de recherche écosanté sur les pesticides, les politiques et les alternatives, Université du Québec à Montréal

Membres

Nadine Bachand, M. Sc., chargée de projet Choix collectifs - pesticides, Équiterre

Claire Bolduc, agronome et préfète de la MRC Témiscamingue

Diana Bronson, directrice générale, Réseau pour une alimentation durable

Lucie Granger, Adm.A., ASC, directrice générale, Association pour la santé publique du Québec

Louise Hénault-Ethier, Ph. D., chef des projets scientifiques, Fondation David Suzuki

Julie Loslier, M.D., directrice, Centre intégré de santé et services sociaux Montérégie-Centre/Direction de santé publique

Éric Notebaert, M.D., Association canadienne des médecins pour l'environnement

Sébastien Sauvé, Ph. D., professeur de chimie environnementale et vice-doyen, Département de chimie, Université de Montréal

Mathieu Valcke, Ph. D., toxicologue expert, chercheur d'établissement, Équipe scientifique sur les risques toxicologiques et radiologiques, Institut national de santé publique du Québec et professeur adjoint de clinique, École de santé publique, Université de Montréal

**L'ASPQ tient également à remercier chaleureusement
tous ses membres et partenaires.**

Crédits

Ce rapport annuel est le fruit
d'un travail collaboratif
de l'équipe de l'ASPQ.

Le présent rapport annuel est
disponible en version PDF :
www.aspq.org

4529, rue Clark, bureau 102,
Montréal (Québec)
H2T 2T3

Téléphone : 514 528-5811

 **ASPQ**
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

